

SE NOURRIR DE LA SÈVE DE L'EXPÉRIENCE DU PASSÉ

« Votre pays est vraiment un diamant de la création ! Courage, frère et sœur congolais. Relève-toi, reprends dans tes mains, comme un diamant très pur, ce que tu es, ta dignité, ta vocation à garder en harmonie et en paix la maison que tu habites. Revis l'esprit de ton hymne national, en rêvant et en mettant en pratique ses paroles : Par le dur labeur, nous bâtirons un pays plus beau qu'avant, dans la paix ».

(Pape François, Kinshasa, le 31 janvier 2023).

**Germain KAMBALE
MAKWERA, S.J.**
Redacteur en Chef
adjoint de *Congo-
Afrique*, Professeur
à l'Université
de Lubumbashi.
germainkambale@
gmail.com

M arquée par de nombreuses échéances électorales en Afrique, avec un fort potentiel d'instabilité et de contestation, l'année 2023 n'augure pas de meilleurs auspices. Les défis sont multiples : dérèglement climatique, pandémie du Covid-19, guerres ici et là, etc. Le dérèglement climatique continuera d'être au cœur de nos préoccupations quotidiennes, tant ses conséquences menacent l'existence même sur la planète terre. La pandémie du Covid-19, quant à elle, n'a pas encore dit son dernier mot. Les guerres d'influence (dont seuls les « rois » tirent gloire !) et la bataille pour le contrôle des ressources du sol et du sous-sol, installent des populations dans une insécurité chronique, notamment au Soudan et en RD Congo.

Ces événements en cascade rythment notre quotidien et nous donnent parfois l'impression d'être noyés dans une sorte de dépression géopolitique. Ayant perçu qu'un Soudan fort constituait un danger pour leurs États, des prédateurs ont alimenté la chronique selon laquelle ce pays était trop vaste pour être gouverné et qu'il fallait le démembrer ! Au moment où je rédige ces lignes, les conséquences de la partition du Soudan sont difficiles à déterminer et affectent aussi bien le Soudan que les pays limitrophes. N'y a-t-il pas ici des leçons d'éducation à la citoyenneté que la RD Congo devrait prendre en compte ?

En RD Congo, justement, les mêmes arguments sont avancés par ceux qui ne partagent pas la conscience historique congolaise ; ceux qui annoncent l'arrivée de l'ennemi du pays, fortement soutenu par une oligarchie occidentale ; ceux qui annoncent le début des guerres : « *Le Congo est trop grand et trop vaste* » ; « *Le Congo est ingouvernable* » ; « *Le Congo est tout à la fois pays fragile, déliquescents, État failli, État invisible, trou noir, chaos politique* »² ; etc. Dès lors, comment orienter l'avenir vers un destin de gloire ?

Les pères de l'indépendance du Congo nous enseignent la nécessité de se nourrir de la sève de l'expérience du passé pour éviter de souffrir d'une anémie chronique. Les ingrédients de cette sève nationale se trouvent bien articulés dans notre hymne national et dans les armoiries du pays. Pour tous les Congolais, il s'agit d'être unis par le sort et (dans) l'effort ; il s'agit d'être debout pour bâtir un pays plus beau qu'avant, dans la paix, la justice et le travail (devise du pays).

Et puisque les forces de l'histoire nous ont mis ensemble, c'est ensemble qu'il s'agit de continuer à préserver notre histoire et à bâtir notre devenir. De sorte que, quand il y a un mort à Kwamouth ou à Beni, tous les Congolais puissent se sentir concernés, puisqu'ils sont unis par le même sort et dans le même effort, partageant la même humanité, ayant pris place à bord d'un même bateau en direction d'un même destin en tant que nation.

Des appels à la préservation de l'unité sont multiples. En témoigne l'article 63 de la Constitution de la RD Congo³, qui dispose que : « *Tout Congolais a le droit et le devoir sacré de défendre le pays et son intégrité territoriale face à une menace ou à une agression extérieure. Un service militaire obligatoire peut être instauré dans les conditions fixées par la loi. Toute autorité nationale, provinciale, locale et coutumière a le devoir de sauvegarder l'unité de la République et l'intégrité de son territoire, sous peine de haute trahison* ». L'article 66 poursuit : « *Tout Congolais a le devoir de respecter et de traiter ses concitoyens sans discrimination aucune et d'entretenir avec eux des relations qui permettent de sauvegarder, de promouvoir et de renforcer l'unité nationale, le respect et la tolérance réciproques. Il a, en outre, le devoir de préserver et de renforcer la solidarité nationale, singulièrement lorsque celle-ci est menacée* ».

Pour prolonger ces appels inscrits dans la conscience historique congolaise, Joël Ipara examine, dans ce dossier, la question du patrimoine culturel à restituer aux pays ayant été colonisés. Pour l'auteur, cette restitution participe à la restauration d'une identité culturelle qui se veut

2 David van REYBROUCK cité par KAUMBA LUFUNDA, *Unis par le sort. Propos sur la cohésion nationale*, Kinshasa, NORAF, 2013, p. 43.

3 CONSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO. Modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006.

fidélité à soi, acceptation et préservation de ce qu'on est dans sa spécificité. De même, Ndolamb Ngokwey fait un inventaire des atouts du *soft power* (puissance douce) congolais, surtout pendant la période de l'authenticité [1971-1991], et souligne la nécessité d'associer le *soft power* à un *hard power* (puissance contraignante/militaire) pour constituer un *smart power* (puissance intelligente), dans un contexte de crises sécuritaires qui affecte tous les secteurs de la vie nationale.

D'où pourraient venir des solutions durables pour orienter l'avenir vers un destin de puissance ? De la coalition quadripartite⁴ entre la SADC, l'EAC, la CEEAC et la CIRGL ? On ne saurait mieux dire que de reprendre ce proverbe malien : « *Le poisson se trompe s'il croit que le pêcheur est venu pour le nourrir* ». En effet, une prise de conscience des Congolais s'impose. C'est aux Congolais eux-mêmes qu'il revient de prendre la mesure des choses pour défendre leur intégrité territoriale, leur indépendance, leur souveraineté, leur dignité bafouée ; bref, leur « *diamant de la création* », a dit le pape François, le 31 janvier 2023, à Kinshasa. Pour ce faire, l'actualité rappelle la nécessité de réorganiser notre État de manière à consolider ses instruments, à sa savoir : une armée nationale, une police, un service de sécurité, une territorialité, etc. Peut-être que la manifestation de la présence de l'État ne suffit pas. Encore faut-il renforcer les services de l'État là où ils sont insuffisants, en impliquant aussi la société civile, les artistes, (etc.), afin de remettre l'humain au cœur du développement. En son temps, Léon de Saint Moulin avait écrit : « *La démocratie que le peuple attendait, est une réorganisation (du pays) en fonction des intérêts et de la promotion de la population congolaise, plutôt qu'une démocratisation à l'occidentale garantissant surtout à ceux qui investissent, sécurité, et liberté* »⁵. ■

4 Lors du sommet tenu à Windhoek, en Namibie, lundi 8 mai 2023, l'Union Africaine (UA) a approuvé l'idée d'organiser un sommet quadripartite des chefs d'État entre la *Southern African Development Community* (SADC), la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Conférence International sur la Région de Grands Lacs (CIRGL).

5 Léon de SAINT MOULIN, *Atlas du jubilé d'or de la RD Congo*, Kinshasa, 2011, p. 3.